

L'ASSOCIATION SPORTIVE AU LYCEE

Pour pratiquer une activité physique, en plus des cours D'EPS,

venez vous inscrire à l'Association Sportive du lycée.

Elle est très active et compte de nombreux adhérents.

L'association est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire. Les activités proposées sont organisées sous forme de centres d'entraînement dans les activités suivantes :

Danse
Cirque
Tennis de table

Elles ont lieu principalement le mardi entre 13h et 14h, sous la responsabilité d'un professeur d'EPS.
Le studio du Lycée est ouvert tous les mardis de 12h50 à 13h45.



L'adhésion à l'Association Sportive du Lycée et la prise de licence UNSS sont obligatoires pour toute pratique des activités proposées. Une fiche d'autorisation parentale et un certificat médical de non contre-indication à la pratique doivent être fournis, ainsi que 2 photos d'identité et un chèque de 27€ libellé à l'ordre de « l'Association Sportive du Lycée Georges Brassens ». **La licence vous permet de pratiquer une ou plusieurs activités.**

Chaque centre d'entraînement propose différentes formes de pratique, répondant à vos envies.

1	Découverte de nouvelles activités physiques compétitives, d'entretien ou de loisir	Vous pouvez le faire en Tennis de Table, en cirque et en Danse
2	Participer aux différentes compétitions sportives de l'UNSS, si par exemple vous pratiquez une activité autre que celle proposée au lycée.	Vous pouvez le faire en Tennis de Table, en cirque et en Danse Vous pouvez le faire dans toutes les activités proposées. Nous pouvons vous inscrire aux compétitions scolaires organisées par l'UNSS.
3	Pratique d'une activité sportive pour le plaisir pendant vos temps libres	Vous pouvez le faire en Tennis de Table
4	Préparation complémentaire aux épreuves du baccalauréat EPS (épreuves obligatoires et facultatives) pour les élèves de Terminales.	Vous pouvez le faire en Tennis de Table et en Danse
5	Pratique d'autres activités sportives	Vous pouvez pratiquer dans un autre établissement sous certaines conditions (voir le professeur d'EPS)
6	Intégration du fonctionnement associatif, prise de responsabilités et d'initiative	Vous pouvez tenir différents rôles au sein de l'association sportive et occasionnellement devenir jeune arbitre officiel ou capitaine d'équipe.

L'association sportive organise des **manifestations ponctuelles**, ouvertes à tous les adhérents comme :

- des sorties pour aller voir **des spectacles de danse, de cirque, de rencontres sportives** (à des tarifs très préférentiels),
- **des interventions de compagnies de danse ou de cirque,**

